

Implantation d'une aire d'accueil temporaire



Implantation d'une aire d'accueil temporaire

Implantation d'une aire d'accueil temporaire des Gens du Voyage sur la zone du Pont-Peyrin

L'aire d'accueil permanente située chemin de Saint-Lys, sera fermée temporairement du lundi 30 juin 2025 au lundi 21 juillet 2025 afin de permettre la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement (eaux usées et pluviales), ainsi qu'un nettoyage complet du site. Ces interventions visent à garantir de meilleures conditions d'hygiène et de confort aux familles accueillies.

En anticipation de cette fermeture, un site provisoire a été identifié à proximité immédiate du siège de la CCGT, rue Louis Aygobère, à l'ISLE-JOURDAIN entre le siège de la Communauté de communes et la RN 124.

Il servira de solution d'accueil temporaire pour les familles concernées pendant toute la durée des travaux.

La gestion de ce terrain sera assurée par les agents du syndicat MANÉO, à qui cette mission a été confiée.

Une présence quotidienne est prévue, en coordination étroite avec la Police Municipale et avec la Gendarmerie du Gers, afin d'assurer le bon fonctionnement de ce dispositif.

Rappel : Conformément aux dispositions de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015), la compétence en matière d'accueil des gens du voyage est exercée par la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine depuis le 1er juillet 2017. À ce titre, elle est chargée de mettre en place, gérer et entretenir les équipements prévus dans le schéma départemental d'accueil élaboré conjointement par les services de l'État et du département du Gers.